Maître Dominique TROUVÉ, Avocat au Barreau du Val-de-Marne
demeurant 7 place Salvador Allende, 994000 CRETEIL, **Tél. : 01 56 71 12 75**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CRETEIL

Bâtiment Nord, salle A (à défaut salle B), au rez-de-chaussée - **EN DEUX LOTS**

L'adjudication aura lieu le JEUDI 24 JUIN 2021 à 09 H 30

à JOINVILLE-LE-PONT (94)

PREMIER LOT DE LA VENTE : au 9 impasse de Brétigny

UNE MAISON D'HABITATION

Cadastrée section M numéro 9 pour une contenance de 415 m²- Comprenant :

Au rez-de-chaussée : pièce (de 200 m² environ) avec coin-cuisine, piscine, jacuzzi, cheminée et mezzanine, garage aménagé en arrière cuisine, w.-c., suite (dressing, chambre, salle de bain, w.-c. et sauna),

Sur armature métal : mezzanine donnant accès à une chambre avec salle d'eau / w.-c.

Au sous-sol semi-enterré : deux pièces borgnes

SECOND LOT DE LA VENTE : au 11 impasse de Brétigny

UNE MAISON D'HABITATION

Cadastrée section M numéro 8 pour une contenance de 405 m² - A l'état d'abandon

Cette vente a lieu **à la requête de la société IMMOBILIERE DU VAL-DE-MARNE**, Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 Euros inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le numéro 888 863 339, dont le siège social est sis 49 rue Marguerite, LA VARENNE SAINT-HILAIRE, 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES, exerçant en qualité de marchands de biens. Ayant pour Avocat Maître Dominique TROUVÉ, Avocat au Barreau du Val-de-Marne.

MISES A PRIX : 1er lot : 825.000 Euros (Huit cent vingt-cinq mille euros)

2nd lot : 849.200 Euros (Huit-cent quarante-neuf mille deux cents euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de CRETEIL. Fait et rédigé à CRETEIL (94), , le 4 mai 2021. Signé : Maître Dominique TROUVÉ

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe des Criées du Tribunal Judiciaire de CRETEIL (Bureau A17 ou A18 - Rdc du bâtiment Marcel PROUST, sur rendez-vous), où le cahier des conditions de vente est déposé, les lundis et mardis de 9 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 Heures
- A **Maître Dominique TROUVÉ**, Avocat au Barreau du Val-de-Marne, demeurant 7 place Salvador Allende, 94000 CRETEIL, **Tél. : 01 56 71 12 75**
- A **Maître Serge TACNET**, Avocat ayant poursuivi la vente et dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

AUCUNE VISITE ne sera organisée